Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260126-202604CM-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal du 26 janvier 2026 à 19 heures 30

Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 20 janvier 2026

Le vingt-six janvier deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC, Erwan GUIZOUARN, Jean-François LE MIGNOT, Anne-Karine LE MAOU,

Absents, excusés : Catherine BOISLIVEAU, qui donne pouvoir à Serge OLLIVAUX

Absents : Sylvie LE GALL-BRIAND, Martine TRAPON, Julien BENOIST, Quentin LE HERVÉ

Secrétaire de séance : Sylvie MARIGAULT

202604- Chaufferie bois : revalorisation du tarif du Mwh au 1er janvier 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le prix de vente du Mwh, fixé au 1er janvier 2025 à **110.00 euros TTC**. Il propose une revalorisation du prix à hauteur de 5 % avec effet du 1er mai 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** une revalorisation du tarif du Mwh à hauteur de 5 %, portant ainsi le prix du Mwh à 115.50 euros TTC avec effet au 1er janvier 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
le Maire

Sylvie MARIGAULT
Secrétaire de Séance

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture le 2 février 2026
et publication ou notification le 2 février 2026